



Jorat-Mézières, le 05 décembre 2025

Conseil Communal  
JORAT-MEZIERES

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 05 DECEMBRE 2025

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

---

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°15/2025 : Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 120'000.00 pour le remplacement et modernisation de l'éclairage public à Carrouge. Secteurs : Route du Village, Ch. de la Grande Salle, Chapelle et Route du Borgeau
  - **d'accorder à la Municipalité l'autorisation de remplacer et de moderniser l'éclairage public à Carrouge sur les secteurs mentionnés ;**
  - **d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de FR. 120'000.00 ;**
  - **d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées.**
- Préavis N°16/2025 : Règlement communal relatif au subventionnement des études musicales
  - **d'approuver le règlement relatif au subventionnement des études musicales**
- Préavis N°17/2025 : Demande de crédit d'investissement de Fr. 62'000.00– Etude des chemins agricoles, type AF à Mézières – Etape 2.
  - **d'accorder à la Municipalité la réalisation d'une étude sur la réfection des chemins agricoles, type AF, à Mézières – Etape 2 ;**
  - **d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr. 62'000.00 ;**
  - **d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées.**
- Préavis N°18/2025 : Demande d'un crédit d'investissement de CHF 100'000.00 pour l'introduction d'une gestion électronique des documents (GED) et renouvellement des infrastructures informatiques en partenariat avec les communes de Servion et Montpreveyres.
  - **d'approuver l'introduction d'une gestion électronique des documents (GED) en partenariat avec les communes de Servion et Montpreveyres ;**
  - **d'accorder à la Municipalité le renouvellement des infrastructures informatiques nécessaires à cette mise en œuvre ;**
  - **d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 100'000.00 ;**
  - **d'autoriser la Municipalité à financer les travaux selon les modalités proposées.**

➤ Préavis N°19/2025 : Budget 2026

- d'accepter le budget de la Commune de Jorat-Mézières pour l'année 2026, tel que présenté avec un excédent de charges de Fr. 89'400.00.-.

Ainsi délibéré en séance du cinq décembre deux mille vingt-cinq.

Le Président,  
  
Blaise Vuille



La secrétaire,  
  
Catherine Poncelet